

Discussion à visée démocratique et philosophique (DVDP)

La discussion à visée démocratique et philosophique est une méthode d'organisation de discussions philosophiques développée notamment par Michel Tozzi. Elle consiste à confier des rôles à différents participants afin d'encadrer l'évolution libre de la discussion à partir d'une question, d'un texte ou autre support artistique. Ci-dessous, un aperçu des différents rôles, adapté à partir de Gaëlle Jeanmart, « Diversifier les méthodes d'animation en philosophie : utiliser la DVDP de Michel Tozzi », *Entre-vues*, 2014.

L'animateur

Il répartit les différents rôles entre les participants et veille, comme un chef d'orchestre, à ce que chacun prenne sa place au moment opportun. En cas de paralysie ou de difficulté, il aide les participants qui auraient des problèmes dans l'exercice de leur rôle (ou demande au groupe de les aider). Il ne mène pas le groupe vers où il voudrait personnellement qu'il aille, et ne dit pas son point de vue personnel pour éviter toute alliance objective avec un participant, mais accompagne le groupe où celui-ci va, au gré des interventions. Sans que celui-ci n'aille toutefois n'importe où et surtout n'importe comment... Il est en effet le garant de la dimension philosophique de la discussion. Pour cette raison, il intervient pour poser une question, relance la discussion, demande une définition, une justification pour une affirmation ou un désaccord, des exemples et des contre exemples pour illustrer, etc.

Il ne préjuge pas du hors sujet d'une intervention, mais demande le lien du propos avec le sujet (car il peut ne pas voir un lien alors qu'il y en a un pour le participant). Il recentre ou recadre en cas flagrant de hors sujet. Pour que la discussion avance, il peut poser des questions, proposer une piste, une autre dimension jusque-là inexplorée. Il signale chaque idée nouvelle comme telle, signe d'une avancée. Si nécessaire, il gère les conflits interpersonnels par une reformulation neutre des idées contradictoires des protagonistes, et relance par une question adressée au groupe. Il met en lien les diverses interventions des participants entre elles et avec le sujet. Il peut aussi synthétiser ou faire synthétiser un moment d'échanges, pour faire un point, un bilan partiel.

Le président de séance

Le président de séance est le gardien du temps, il ouvre la séance et la clôture, annonce quand il ne reste plus que 5 minutes. Il est au service du cadre démocratique en protégeant les règles de la discussion. Il veille à un climat de confiance, de bienveillance et de sécurité : il accueille et encourage les interventions, il dédramatise quand quelqu'un ne peut répondre ; il intervient quand il pense que quelque chose d'anormal se passe dans les relations entre les participants ou dans le ton et l'intention de leurs prises de parole ; il peut aller jusqu'à exclure, après avertissement, un « gêneur ».

Il énonce au début de la séance des règles simples, dont il assure le respect tout au long de l'animation :

I. Règles démocratiques :

1. Il est strictement interdit de se moquer des autres.
2. Il est strictement interdit de critiquer leur discours dans la volonté de nuire¹.

¹ Cela signifie qu'on peut critiquer des idées, mais sans faire le procès de la personne qui les défend.

II. Règles pour la distribution de la parole :

3. Chaque participant (sauf l'animateur) doit demander et obtenir la parole pour parler et signaler sa volonté de parler de façon discrète au président.
4. De façon générale, le président donne la parole dans l'ordre d'inscription.
5. Il peut changer cet ordre pour donner la priorité :
 - à celui ou celle qui ne s'est pas encore exprimé(e) (qui peut toujours refuser) ;
 - à celui ou celle qui a parlé le moins de fois ou le moins longtemps.

Le reformulateur

Le rôle de reformulateur permet de travailler sur l'écoute et sur la modestie qu'elle implique : en reformulant, je vérifie si j'ai tout compris ou au moins l'essentiel. Comme la fonction précédente, ce rôle exige pour être bien tenu de ne pas participer à la discussion. Car lorsqu'on participe, il y a des choses que l'on n'entend pas. Le reformulateur doit être focalisé sur les idées et non les personnes, et veiller à reformuler avec bienveillance, en interprétant les propos émis de manière positive, sans faire de procès d'intention.

Le synthétiseur (pourrait fusionner avec le reformulateur)

C'est la mémoire du groupe. À la différence du reformulateur, sa fonction porte sur un temps plus long, avec passage par l'écrit. Ce passage par l'écrit rend ce rôle plus difficile que les autres. Lorsqu'on écoute la synthèse, suite à la sollicitation du président (ou éventuellement de l'animateur en cours de discussion, pour faire le point), chacun prend conscience de ce qu'il a dit (personnellement ou collectivement). On avait entendu une première fois, on réentend sous une forme plus synthétique. Le compte rendu des idées peut se faire soit en les reprenant dans l'ordre de leur apparition, soit en les organisant de façon schématique (quelles sont les différentes pistes suivies, les thèses opposées ?, etc.)

Les observateurs²

Ils ont pour fonction de relever des informations utiles à prendre conscience de ce qui se passe et ainsi à ouvrir un processus d'amélioration de sa pratique de la discussion par le groupe. L'observateur doit avoir un cahier des charges précis, sinon il s'ennuie et ne sait diriger son attention. Il existe des observateurs :

1. De fonctions : observation précise d'une fonction en vue de s'y préparer parce que l'observateur l'expérimente ainsi de l'extérieur. Il faut en comprendre le cahier des charges, les difficultés à l'exercer, les moyens d'y parvenir. Exemple : la présidente de séance a-t-elle donné la parole à chacun ? Son regard a-t-il balayé sans cesse tous les participants ?
2. De la dynamique de groupe : observation de la répartition de la parole dans le groupe : qui parle (ou ne parle pas), et combien de fois ? Quel est le climat du groupe ? Écoute ? Entre-aide ? Bienveillance ?
3. Des processus de pensée : observation des 3 dimensions philosophiques dégagées par Michel Tozzi, à savoir la **conceptualisation**, l'**argumentation** et la **problématisation**.

² La présence d'observateurs peut modifier l'attitude des participants, faire de la discussion un « spectacle ». Il est donc important que le groupe ait compris la fonction des observateurs, qui n'est pas de juger les participant.e.s, mais de permettre au groupe une auto-évaluation rétrospective.

Grâce aux observateurs, chaque discussion est suivie d'une phase d'analyse, guidée par l'animateur, et moins longue que la discussion elle-même.

Les participants

Ceux qui participent à la discussion sont également responsables de son bon déroulement. Chaque participant doit aux autres le respect ; veiller à éviter d'être dominant, de couper la parole ou de parler sans avoir reçu la parole. Cette responsabilité partagée est importante, c'est aussi elle qui construit la dimension réellement collective de ce que Tozzi appelle, à la suite de John Dewey et Matthew Lipman, la « communauté de recherche ». Elle concerne également le contenu de la discussion, gérée par l'animateur cette fois. Le participant se doit autant que possible de dire ce qu'il pense³, de tenter de faire avancer la discussion par des idées nouvelles, en veillant à faire des liens avec ce que les autres ont dit précédemment.

Ressources :

Gaëlle Jeanmart, « Diversifier les méthodes d'animation en philosophie : utiliser la DVDP de Michel Tozzi », *Entre-vues*, 2014 [<http://www.entre-vues.net/LinkClick.aspx?fileticket=E1QldJimP%2FM%3D&tabid=628>].

Michel Tozzi, « Animer une discussion à visée philosophique en classe », 2011, [<http://www.philotozzi.com/2011/03/439/>]

³ Sauf dans le cas où on invite les participant.e.s à endosser des rôles, à imaginer des arguments qui ne sont pas les leurs, ce qui peut également être utile.